



©Laëtitia Fardoit

La Gazette

Restons en contact !

Avec la Mairie de Sablons sur Huisne

Panneau Pocket

Installez l'application sur votre téléphone ou tablette pour recevoir en temps réel les infos et alertes. Parlez-en autour de vous, l'outil est gratuit, anonyme et sans publicité. Vous retrouvez aussi l'application sur notre site internet.

Site internet

Pour retrouver toutes nos informations, nos horaires, un seul site :
<https://sablons-sur-huisne.fr/>

Facebook & YouTube

Mails, téléphones & permanences

Commune déléguée Condé sur Huisne
02.33.73.34.01 / sablonssurhuisne@orange.fr

Mardi 10h00-12h00 / 16h00-18h00

Mercredi 10h00-12h00

Jeudi 10h00-12h00 / 14h00-16h00

Vendredi 10h00-12h00 / 14h00-16h00

Samedi 10h00-12h00

Commune déléguée Condeau

02.33.73.33.43 / mairiecondeau@wanadoo.fr

Lundi 10h00 – 12h00

Commune déléguée Coulonges les Sablons

02.37.52.50.25 mairie.coulonges-les-sablons@wanadoo.fr

Vendredi 10h00 – 12h00

Permanences des élus sur rendez-vous

Christelle RADENAC : mardi après-midi, jeudi et samedi matin.

Claude SENECHAL : le vendredi matin.

Nathalie BERTU : le mercredi.

Joël MARCHAND : le mardi 16h00 à 17h30.

Sandrine SIMON : le mercredi.

Jean-Yves MESNIL : le jeudi.



Numéros utiles

Santé - Social



Infirmières 02.33.83.62.62

Kinésithérapeute 02.50.47.93.28

Médicibus 06.24.79.59.44

Centre territorial de Santé Rémalard 02.33.82.50.00

Médecin de garde 116 -117

ADMIR 02.33.83.72.10

UNA 02.33.25.99.92

Assistante sociale 02.33.85.30.20



Urgences



SAMU 15

Pompiers 18

Gendarmerie 17

Urgences à partir du portable 112

Services



Agence Postale Communale 02.33.25.69.31

Ecole Fortuné Fardouet 02.33.85.00.75

Ecole de Musique 02.33.25.00.61

Per'Chouette 09.80.43.82.54

Médiathèque 02.33.73.15.65

CdC Cœur du Perche 02.33.25.44.85

Déchetterie Rémalard 02.33.83.07.43

Office du tourisme Cœur du Perche 02.33.73.71.94

Véolia 0 969 323 529

Urgence Enedis 09.72.67.50.61

Personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques pour contacter les secours Urgence 114
Souffrance prévention du suicide 31 14



L'édito de Madame le Maire

2026



**Christelle RADENAC, Maire de Sablons-sur-Huisne et Conseillère Départementale
& l'ensemble du Conseil Municipal**

Vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Que 2026 vous apporte, ainsi qu'à vos familles, joie, bonheur, prospérité et santé.



L'interview de Fario

Sans tambours ni trompettes, de tonalités en altérations, de noires en blanches, Fario va rattraper les notes évadées de l'école de musique pour les faire vibrer au son de fanfares inédites...

Fario rencontre Elodie et Valentin tous deux diplômés et grands bruiteurs au 2 rue Clément Courteil, la maison de la musique Sablonnaise.

Bonjour Elodie, bonjour Valentin, merci de me recevoir dans cette école municipale de musique qui est une fierté pour la commune de Sablons. Vous en êtes les deux nageoires ! Valentin en est le directeur depuis 2021 et Elodie enseignante depuis 2005. Cette école porte-t-elle un nom ?

Elodie Bonjour Fario, Schubert serait heureux de savoir une truite dans une école de musique.

Oui cette école porte le nom de Michel Loistrone, Chef de musique bénévole de 1977 à 2001, l'école a été inaugurée en sa présence le 17 septembre 2022. On y enseigne la musique avec rigueur, et bonne humeur !

On y fait quoi ici ? Et pouvez-vous me donner quelques chiffres s'il vous plaît ?

Valentin Bonjour Fario, ici on utilise la musique comme un lien social intergénérationnel, avec rigueur comme le dit Elodie et avec bonne humeur. Il n'y a que trois écoles municipales de musique dans l'Orne, c'est dire si la municipalité peut être fière de son école. L'école compte cette année 76 élèves de tous âges, venant de Sablons, du périmètre de la CDC et un peu de l'extérieur. Une centaine d'instruments circule dans les salles, pour la plupart propriété de l'école et aussi de l'association Condé Music, connue sous le vocable Harmonie Municipale. D'autres instruments appartiennent aux professeurs ou encore aux élèves.

Quels instruments sont enseignés ?

Elodie Le saxophone, la clarinette, la flûte traversière, la trompette, le cor, le trombone, le tuba et les percussions.

Je souhaite faire de la musique dès demain...

Valentin Non Fario ce n'est pas possible en cours d'année, il faut t'inscrire à la rentrée scolaire, en septembre !

Des groupes ont-ils été créés ? Et si oui où peut-on les écouter ?

Elodie Oui plusieurs : un ensemble de saxo « le Sax-Machine », un ensemble de jeunes « les P'tits Condés », et un ensemble de plus jeunes les « Condés Kids ». Et puis il y a Condé Music, l'Harmonie de 30 musiciens dont je fais partie. Condé Music se produit dans les fêtes locales au concert de la Sainte Barbe, fête de la musique, cavalcades, et le célèbre « concert de Printemps » avec tous les groupes cités ci-dessus. Valentin et moi sommes aussi présents aux cérémonies commémoratives nationales avec Condé Music.

J'ai ouïe dire, du fond de l'Huisne et de ses ondes, qu'une musique sablonnaise s'était échappée de votre cerveau Valentin ? C'est quoi ? Et ou peut-on l'ouïr ?

Valentin Oui, c'est l'hymne sablonnais, composé, répété et joué au comice agricole du 13 juillet 2025. Il sera joué et enregistré au concert de printemps et mis en ligne sur le site internet de Sablons pour que tous puissent l'écouter.

Avez-vous déposé des droits ? Allez-vous devenir aussi célèbre que Schubert ?

Valentin (grands éclats de rire) ...Sûrement Fario, sûrement on peut y croire.

Et bien je vous remercie tous les deux pour le travail que vous faites, de porter haut et fort l'image de notre commune sur des gammes musicales. Ne dit-on pas que la musique adoucit les mœurs ?



Elodie au Soubassophone & Valentin à l'Hélicon



Informations Municipales

Le recensement de la population en 2026



En 2026, Sablons sur Huisne réalise le [recensement de sa population](#) pour mieux connaître son évolution et ses besoins, et pouvoir développer de petits et grands projets. L'ensemble des logements et des habitants sont recensés du [15 janvier 2026 au 14 février 2026](#).

Comment ça se passe ?

Une lettre de Madame le Maire a été déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Le recensement reste également possible avec les formulaires papier.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population est [obligatoire](#), il permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : [plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !](#) Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



Attention ! le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent. L'agent recenseur est recruté par la Mairie de Sablons sur Huisne. Vous pouvez le reconnaître grâce à sa carte tricolore.



Le coordonnateur communal

Le coordonnateur communal de l'enquête de recensement est la personne nommée par arrêté du Maire pour encadrer la préparation et la réalisation du recensement. Il a pour interlocuteur le superviseur désigné par le directeur de l'Insee.

Valérie Esnault

Les agents recenseurs



Yolande Cornic



Héllyette Morin



Xavier Vollet



Brigitte Fleury



Véronique Lecornu



Fernando
Pinho Ferreira

Merci de leur réserver un bon accueil !

Informations Municipales

Pays du Perche Ornais – Plateforme habitat

Le dispositif d'aide financière MaPrimeRénov' Parcours accompagné, pour la rénovation énergétique globale a dû être mis en pause pendant plus de trois mois, afin de permettre l'instruction des nombreux dossiers déposés au cours du premier semestre de l'année, mais également pour se focaliser sur la lutte contre la fraude, toujours très importante dans ce secteur d'activité.

Il est aujourd'hui relancé, avec des conditions ajustées, mais toujours accessible à l'ensemble des propriétaires, occupants ou bailleurs, pour des travaux réalisés dans une résidence principale.

Par ailleurs, les modalités pour cette année 2026 sont les suivantes.

Pour les primes demandées pour une action seule (MaPrimeRénov' par geste), des modifications sont apportées au 1er janvier 2026 : fin des primes pour l'isolation des murs et pour les chaudières fonctionnant au bois, bûches ou granulés.

Concernant les aides pour des travaux d'adaptation à la perte d'autonomie et au handicap ou pour la lutte contre l'habitat indigne, rien ne change.

Quoi qu'il en soit, la plateforme reste pleinement mobilisée pour répondre à toutes les interrogations des ménages, quel que soit leur niveau de revenu et quel que soit l'avancée de leur projet concernant les domaines de la rénovation de l'habitat privé :

- rénovation énergétique (isolation de la toiture, des murs, du plancher, remplacement de menuiseries, système de chauffage et ventilation).
- travaux d'adaptation des logements à la perte d'autonomie et au handicap.
- travaux de lutte contre l'habitat indigne et dégradé.

Il est important et indispensable que chaque question d'ordre technique, financier ou juridique trouve sa réponse, et c'est en orientant les demandeurs vers les agents de la plateforme habitat – Espace Conseil France Rénov' que celle-ci prendra toute sa dimension de guichet unique de l'habitat privé.

Contact :

Plateforme Habitat du Pays du Perche ornais
Maison des territoires
Z.I. de la Grippe
61400 Mortagne-au-Perche
02 33 85 80 86
renovation@payspercheornais.fr

Atchoum

Covoiturage et transport solidaire pour tous vos déplacements

Bougez facilement au Cœur du Perche !

1 trajet = 1 service rendu. Indemnisation garantie.
Besoin de vous déplacer mais pas de voiture ?
ATCHOUM vous accompagne grâce au covoiturage solidaire et à un centre d'appel dédié : 0 806 110 444.

Le plus pratique : les tickets mobilité.

En vente à la Communauté de Communes Cœur du Perche et dans toutes les mairies (paiement en espèces). Des questions? Notre équipe est là pour vous aider : Fernanda Vallée 07 67 27 59 82 ou Aurélie Brouard 07 49 57 79 96.



Bientôt 16 ans, pensez au recensement !

Tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire pour pouvoir effectuer la journée défense et citoyenneté (JDC). Cette démarche est obligatoire ! Vous devez faire la démarche vous-même, accompagné ou non de vos parents, en vous rendant à la Mairie de Condé sur Huisne avec votre pièce d'identité et le livret de famille.

Renseignements en Mairie et au Centre du Service national et de la Jeunesse de Caen au : 09.70.84.51.51

L'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique !

Vous êtes nouvel arrivant à Sablons sur Huisne et vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales ? Pour vous inscrire, rendez-vous à l'accueil de la Mairie avec une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile. Vous pouvez aussi faire la démarche en ligne : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396

Pour pouvoir voter aux élections municipales 2026 vous avez jusqu'à 6 semaines avant le 15 mars pour vous inscrire.

👉 Si vous avez changé d'adresse à Sablons sur Huisne, il faut également mettre à jour votre adresse dans la liste électorale.

👉 Si vous quittez Sablons sur Huisne merci de nous avertir pour être radié.



Informations Municipales

Arrêtons les violences

Ici nous pouvons vous aider

#NeRienLaisserPasser

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site :

ArretonsLesViolences.gouv.fr



NUMÉROS D'URGENCE

17 SMS 114

- Victime ou témoin de violences conjugales, en cas d'urgence composez le **17**.
- Pour une aide ou un conseil gratuit et anonyme **39 19**.
- Pour demande de l'aide en urgence par sms **114**.
- Un tchat pour dialoguer en direct avec les forces de l'ordre arretonslesviolences.gouv.fr
- Plateforme numérique d'accompagnement des victimes de violences sexuelles, sexistes ou conjugales (pré-plainte en ligne)
- J'arrête d'être violent **08 019 019 11**



Carnet état civil

Naissances

Nina Denis – 05/09/2025
Korhydwoenn Bazin Riou – 26/09

Mariages

Brigitte Mondin & Jean-Paul Simonet – 25/10
Lee Gilbert & Michelle Lindup – 06/12

Décès

Christiane Toupense – 03/09
Claude Beurier – 03/09
Emmanuel Houvet – 03/09
Daniel Catois – 12/09
Claude Branders – 16/09
Eric Pujol – 08/11
Catherine Barbances – 17/11
Françoise Leroux – 20/11
Arlette Georgan – 16/12

Sécurité Routière

Une nouvelle campagne départementale lancée « Priorité au respect ! »



Au niveau national, la campagne « Priorité au respect » vise à sensibiliser chaque usager de la route de l'importance du respect mutuel, au-delà des règles du code de la route, afin de faire reculer l'agressivité et les incivilités.

Dans l'Orne, et dans la continuité de cette démarche, la préfecture et le Département proposent une déclinaison locale sur la thématique du respect entre les usagers, sur une idée originale d'Alain Écobichon, intervenant départemental de sécurité routière.

L'objectif : inviter chacun à se sentir acteur de la sécurité routière, quel que soit son âge ou son mode de déplacement, sans désigner les autres comme responsables des infractions ou des erreurs de conduite.

Trois objectifs : informer, sensibiliser et responsabiliser.

Les chiffres provisoires de l'accidentalité sont préoccupants. Sur les routes de l'Orne, au 4 novembre 2025, on compte 277 accidents et 25 personnes tuées. La première cause des accidents corporels identifiée reste le refus de priorité, suivi des conduites à risque.

La sécurité routière constitue un enjeu majeur pour tous nos concitoyens et un défi quotidien pour nos villes et nos communes. Chaque jour, piétons, cyclistes, automobilistes et usagers de deux-roues motorisés ou de trottinettes partagent l'espace public. Sur la route, la sécurité est l'affaire de tous !

Enquête Budget de famille

L'Insee réalise une enquête sur la consommation et le budget pour connaître les dépenses pour le logement, les transports, l'alimentation, l'habillement... Elle permet de comparer la consommation selon le revenu, l'âge, ou le territoire et de mesurer l'évolution des prix et du pouvoir d'achat.

A Sablons, quelques ménages seront sollicités par un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger, il sera muni d'une carte officielle.

La Véloscénie

Paris/Le Mont-Saint-Michel

450 km balisés.
50% en pistes cyclables.
3 parcs naturels régionaux.
6 sites et paysages classés à L'UNESCO.
2.7 millions de sorties en vélo.
17.4 millions € de retombées économiques.
5.2 millions € d'aménagement cyclables inaugurés en 2025 dont la voie verte du Perche



Informations Municipales



A vos agendas !

Janvier 2026



Février 2026



Mars 2026



Avril 2026



Avril 2026



Condé Music
Concert de printemps
Condé Confluence
28 mars 2026

Mai 2026



Mai 2026



Juillet 2026



Juillet 2026



Juin 2026



La Vie des Commissions

Commission communication Concours photo La Gazette de Sablons

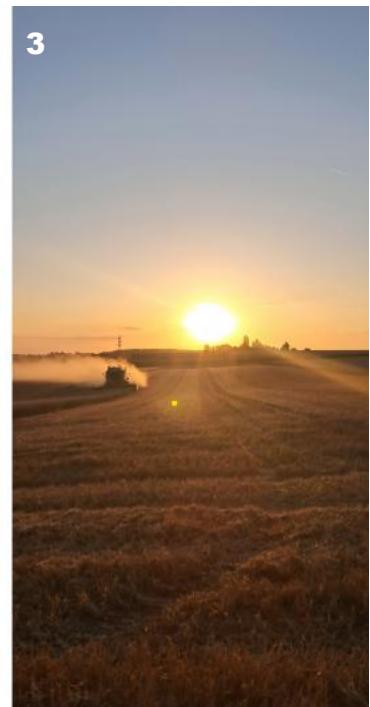


Bravo au vainqueur du concours photo Laëtitia Fardoit avec sa vue de Coulanges les Sablons et à Jean-Yves Pichois dont la photo illustre la dernière page de la Gazette.
Merci à tous les participants pour les belles photos de Sablons sur Huisne.

Vous serez informés sur Facebook et Panneau Pocket des dates du prochain concours.

Photos des participants

- 1** Jean Pavisi
- 2** Dorothée Cauvin
- 3** Laëtitia Fardoit
- 4** Karine Vallée Reynier
- 5** Jean-Yves Pichois
- 6** Elodie Dagonneau



La Vie des Commissions

Commission illuminations et décos de Noël

Un air de fête avec les décos de Noël réalisés dans nos ateliers municipaux.

Chaque année nous apportons une touche supplémentaire aux décos de nos 3 villages.

A Condé, les animaux du Comice dans leur grange et les sapins en bois blancs ont pris place sur la place du village.

A Condeau, ce sont les animaux de la forêt qui ont été installés.

A Coulonges, les rennes et leur traîneau...

Ajoutons à cela un zeste de guirlandes pour parfaire le décor...et un clin d'œil aux maisons joliment illuminées.



La Vie des Commissions

Commission culture

Pièce « Le Mariage » de Nicolas Gogol par l'Atelier de la Grange



Une marieuse, femme du peuple, joue les entremetteuses auprès d'une bourgeoise moscovite afin de marier sa nièce. Elle a, d'un autre côté, sélectionné cinq prétendants et les a convoqués tous ensemble pour une entrevue avec la jeune fille mais la tante, sans la prévenir, a également invité un marchand qu'elle verrait bien épouser sa nièce ». Le sous-titre original de la pièce est "une aventure parfaitement invraisemblable".

C'est une pièce écrite en 1835, en deux actes, qui se situe dans deux appartements différents (celui du jeune homme à marier et celui de la jeune fille à marier). Par une astuce scénographie, la Troupe passe rapidement d'un appartement à l'autre). C'est une farce dans laquelle l'auteur se moque des moeurs de la noblesse et de la bourgeoisie. Les personnages sont tous bien marqués et la Troupe s'amuse à exagérer ces caricatures par le jeu, les costumes, les postures, le phrasé des uns ou des autres. Le comique est avant tout un comique de situation mais comme dans leurs précédentes pièces, les comédiens apportent leur touche personnelle afin d'accentuer ce comique.

Rendez-vous le samedi 7 février 2026 à 20h30 à la salle des fêtes Paul Pelleray

Billetterie ouverte

Agence Postale Condé sur Huisne

Office du Tourisme Cœur du Perche à Rémalard en Perche

Sur place le soir du spectacle (sous réserve de places disponibles)

Tarif : 15 € tarif plein/ 10 € tarif réduit / gratuit moins de 10 ans

Spectacle pour enfant « C'est la fée qui m'a dit » - La Compagnie du théâtre

Il était une fois, Juliette, qui avait trouvé, dans le grenier de son papi, un livre de contes. Mais pas n'importe lequel. Celui de sa maman quand elle était petite comme elle... Il était beau, ce livre, tout plein de princesses, de princes, de monstres, de fées et d'animaux qui parlent. Elle se mit à rêver... Elle aussi deviendrait une belle princesse avec des jolies robes et tous les plus beaux princes de la terre voudraient l'épouser...

«- Ha non ! ça ne va pas recommencer !

- Mais t'es qui, toi ? Une sorcière ou une fée ?

- Un peu des deux, ça dépend... Tu pourras en décider toi-même quand nous aurons eu une petite conversation à propos de ton livre...

- Qu'est-ce qu'il a mon livre ?»

Un conte de fée qui fait la peau aux contes de fées, et même aux contes sans fée, enfin... pas à tous...

Qui dit aux filles, petites ou grandes qu'elles ont le droit absolu d'être des princesses mais qu'elles n'y sont obligées en aucune façon...

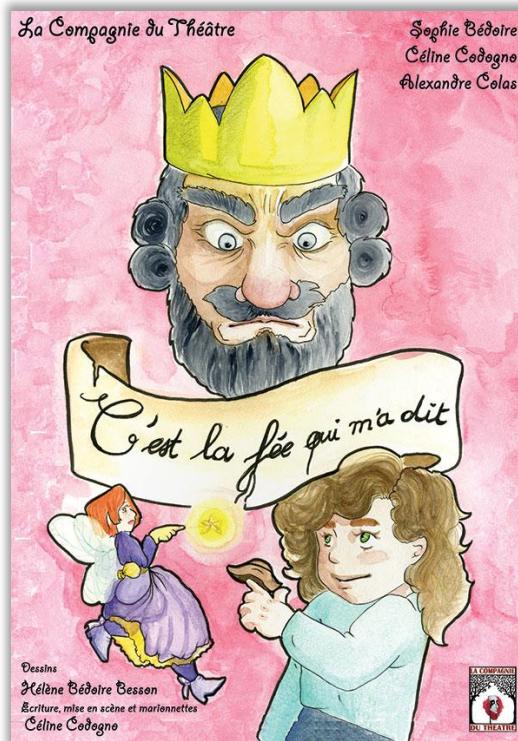
Qui dit aussi des trucs aux garçons, et pas que des trucs désagréables...

Et puis il y a celles et ceux dont on ne parle jamais dans les contes...

Un spectacle joyeux pour parler ensemble de vivre ensemble, de respect, de liberté, de la place de chacun, chacune, dans notre monde.

Rendez-vous le dimanche 29 mars 2026 à 15h00 à partir de 6 ans.

Billetterie sur place le jour du spectacle / Tarif : 5 €



La Vie des Commissions

Festival TradOrne, 4^{ème} édition... C'est reparti !



Grâce à l'aide précieuse et au partenariat actif de la Municipalité, le festival est de retour pour sa 4^{ème} édition, du 10 au 12 avril 2026, à la salle Condé Confluence et dans d'autres lieux du territoire de Sablons sur Huisne, pour notre plus grand bonheur !

Comme à l'accoutumée, le vendredi sera dédié aux 3^{èmes} rencontres inter écoles de Musique et de Danse Traditionnelle, avec une nouvelle danse historique du Perche, la famille des danses de cortège. Des initiations auront lieu à Condé sur Huisne (toute l'école participe cette année !), Bretoncelles, Préaux du Perche, Pervenchères et Saint Germain de la coudre, entre janvier et mars. Plus de 200 enfants vont danser ensemble, mélangeant les classes, les écoles, pour rencontrer l'autre à travers la danse...

Cette année, grande nouveauté ! Un concours de danse « catégorie enfants » aura lieu à la fin de la rencontre, avec chaque classe qui présentera tout ou partie de son effectif autour des danses apprises, devant les yeux du jury ébahie par tant de maîtrise... trophées et récompenses à la clé !

Info : deux ateliers gratuits adultes pour s'initier à cette danse et, pourquoi pas, participer au concours adulte du vendredi soir ?

- 18/01/26 Salle des fêtes de Condeau 16h à 18h
- 08/03/26 Salle Paul Pelleray à Condé sur Huisne 16h à 18h

Puis la configuration connue : grand bal le vendredi soir, ateliers toute la journée du samedi, avec une autre nouveauté, moment d'animation et de démonstration (musique et danse) en fin de matinée, dans le bourg, en partenariat avec les commerçants, nouveau grand bal le samedi soir et apéritif musical, grillades, le dimanche.

Tous les contenus de la programmation seront bientôt disponibles :

- Sur le net <http://www.tradorne.net>
- Sur Facebook <https://www.facebook.com/TradOrne>
- Des plaquettes seront disponibles (Mairie, lieux publics Sablons sur Huisne...Alentours) courant mars.

Un conseil ? Réservez dès janvier en ligne, pour ne rien rater... !

Chacun son tour – Yves Pujol & Jeff Leygnac

« Chacun son tour » est un spectacle qui allie humour et chanson. Un spectacle complet pour tous, un moment de détente et de rire avec deux artistes dont la réputation n'est plus à faire Yves Pujol, l'humoriste et Jeff Leygnac, chanteur et présentateur.

Drôle, tendre et acerbe à la fois, **Yves Pujol** nous entraîne dans des situations comiques aussi surprenantes que familières et nous dépeint avec justesse les petits travers de la société dans laquelle nous vivons. Il a participé à de nombreuses émissions de radio et de télévision (Patrick Sébastien, Michel Drucker...) et passe quotidiennement sur Rire et Chansons.

Jeff Leygnac vous transporte en chanson au cœur des années 70. Un répertoire français riche et varié, d'Eddy Mitchell, Michel Sardou, Michel Jonasz, en passant par Joe Dassin, Michel Berger et bien d'autres... Un moment de pure nostalgie à savourer sans modération.

Rendez-vous le à la salle Condé Confluence le 13 mars 2026 en soirée (horaires et tarifs à venir).



Ça s'est passé à Sablons

Ball Trap – 20 septembre 2025



Une cinquantaine de personnes sont venues au stand de tir du Ball Trap Coulongeois installé au lieu-dit Les Perriers. Il y a eu une trentaine de séries de 6 personnes (10 tirs par série). Organisé par l'AFC, le Ball Trap était au profit du Téléthon.

Cérémonie patriotique – 11 novembre 2025



Il y a 107 ans, l'armistice était signé. Un million quatre cent mille soldats sont « tombés au champ d'honneur ». Depuis, on se rassemble tous les « 11 novembre » pour honorer leur mémoire, commémorer la victoire et célébrer la paix.

À Sablons sur Huisne, nous nous sommes rassemblés aux monuments aux morts de Coulanges les Sablons, de Condeau et enfin de Condé sur Huisne, où nous avons eu le plaisir d'accueillir la cérémonie cantonale.

Après la célébration à l'église, nous nous sommes recueillis, en présence de notre Sénateur, Olivier Bitz, des élus du territoire, des Anciens Combattants et Porte-Drapeaux, des gendarmes, des sapeurs-pompiers, de Condé Music, des élèves et enseignants de l'école et des habitants.

Un verre de l'amitié a été offert par la municipalité suivi d'un repas à la salle Pelleray.



Oh la belle prise !

Un sandre de 70 cm a été pêché à l'étang de la Ballastière à Condé sur Huisne par Louis Rocton fidèle pêcheur.



Ça s'est passé à Sablons

La Photo de mon pote – 24 octobre 2025



Alexandre Pesle, Anthony Joubert et Rosalie Hamet se sont produits à la salle Condé Confluence avec la pièce de théâtre « La photo de mon pote ». Vous aurez reconnu Sylvain de caméra Café. Le pitch « S'inscrire sur un site de rencontres c'est bien ! Mais avec la photo de son meilleur ami... C'est mieux ! »

Les 231 spectateurs ont pu apprécier une pièce très drôle « on a beaucoup ri ! ».

France Handicap – 18 et 25 novembre 2025

L'APF France Handicap a organisé les mardis 18 et 25 novembre une formation en groupe co-animee par un aidant familial et un professionnel sur le thème « prendre soin de soi comme aidant ». C'était la deuxième fois que l'association venait à Sablons pour parler du handicap.
Au total, 17 personnes se sont rendues aux ateliers qui avaient lieu à la salle des fêtes de Condeau.



Qu'est-ce que l'on attend pour être vieux – 28 novembre 2025



Grâce à L'ASEPT Normandie, nous avons eu le plaisir de proposer le vendredi 28 novembre, aux personnes retraités, une pièce de théâtre organisée par la Compagnie Vol de nuit.



Cette pièce intitulée « Qu'est-ce qu'on attend pour être vieux » visait à dédramatiser pour mieux prévenir.

Différentes thématiques ont été abordées telles que la mémoire (jeux, lecture, sorties...) la tonification du corps (activité quotidienne, alimentation équilibrée...), le partage et le contact (relations amoureuses, amicales et familiales, le bénévolat...).

Un grand merci à l'ensemble de l'équipe Compagnie Vol de Nuit qui nous a fait partager un merveilleux moment!

Assemblée Générale du Comice Agricole – 28 novembre 2025

La boucle est bouclée ! Le 28 novembre Sablons sur Huisne accueillait l'assemblée générale du syndicat du comice agricole. Notre commune a été grandement félicitée pour l'organisation du comice du 13 juillet. Jean-Christophe Chartier, Maire délégué de Coulonges, et Éric Cerneau, chef des services techniques, ont reçu une médaille en remerciement de leur organisation, du fleurissement et du magnifique podium.



Ça s'est passé à Sablons

Conférence Julien Dupré – 28 novembre 2025



TradOrne, en partenariat avec la Mairie de Sablons sur Huisne, a organisé une conférence « D'où viennent les danses traditionnelles du Perche ? ». Julien Dupré a retracé l'histoire des formes de danses de la Renaissance à la fin 19^{ème} siècle. En fin de rencontre a eu lieu une démonstration de musique et danse du Perche. Le public était conquis et la présentation des danses de cortège et pas de quatre a été appréciée.



Le Marché des Lutins – 30 novembre 2025



Le traditionnel marché de Noël rebaptisé cette année Marché des Lutins a eu lieu le dernier dimanche de novembre. Il était composé de 31 exposants : produits de beauté, parfums, bougies, scrap déco, déco, vannerie, bijoux, montres, photographie, vêtements, sacs, couture, miel, vin, massothérapeute, pierres & minéraux, produits japonais, auteure, artistes cabaret, artiste plasticienne, sculpteur sur fer...

Il a connu un franc succès, les commerçants étaient ravis de leur journée.

Les enfants ont pu profiter des ateliers de décoration de Noël et du maquillage gratuit.

Merci à Condé Music qui est venue animer en musique le marché et à l'APEC qui assurait la restauration.

Le prix de l'emplacement a été reversé au Téléthon.

Arbre de Noël – 16 décembre 2025



La Mairie, l'APEC et l'équipe enseignante ont offert une soirée magique aux élèves de l'école Fortuné Fardouet !

Quelle ambiance ! Venus nombreux à la salle Condé Confluence, les parents d'élèves ont pu assister à un très beau spectacle des enfants et profiter du marché de Noël de l'APEC.

La soirée s'est conclue avec l'arrivée du Père Noël qui a remis des cadeaux aux élèves suivant une liste de souhait préparée par la Mairie.

Ça s'est passé à Sablons



Téléthon – 4.5.6 et 7 décembre 2025

Tous unis pour une même cause ! Le Ball Trap à Coulanges, organisé par les comités de fêtes de Sablons, a ouvert la saison. Puis le concert a été proposé par...

Echollines en l'église de Condé, un chœur qui aura réchauffé nos cœurs. A l'issue du concert, de supers pâtissiers ont agrémenté le pot de l'amitié. Ensuite, le marché des...

Lutins s'est tenu avec une trentaine d'exposants, où les repas étaient proposés par l'APEC. Y était présent le stand Téléthon tenu par l'...

Equipe de choc des bénévoles ayant confectionné de nombreux objets fait main, et présents sur...

Tous les stands, bravant le froid : marché du vendredi, ventes à l'école le vendredi soir et sur la Place de Condé le samedi matin. En parlant de l'école, comme à leur...

Habitude, les écoliers et les maîtres et maîtresses ont été exceptionnels dans la vente des billets de la tombola de la mairie (1200 billets vendus !), sans...

Oublier la confection des gâteaux par les enfants et les parents. Certaines sections de Flash ont également été mobilisées...

Notamment le badminton et la randonnée. Les course et marche organisées le dimanche matin auront malheureusement dû être annulées à cause des intempéries.

Samedi, nous avons retrouvé le traditionnel tour moto et quad auquel une soixantaine de personnes ont participé. Les communes traversées ont été généreuses comme...

A chaque fois. Les musiciens de Condé Music ont comme toujours été présents pour égayer certains de ces...

Bons moments. Les maîtres crêpiers ont confectionné brillamment toute la matinée plus de 500 crêpes vendues par...

Lots sur le stand ou à l'unité lors du pot de l'amitié au retour des randonneurs et motards, agrémenté d'un vin chaud maison toujours aussi délicieux. Enfin...

Organisé par les comités de fêtes de Sablons, le traditionnel repas dansant animé par Frantz a clôturé ces évènements, avec toujours la même réussite !

N'oublions pas les tirages des tombolas durant la soirée, dont les lots étaient offerts par les généreux commerçants de...

Sablons pour l'une et par la mairie pour l'autre, et qui ont fait des heureux.

BRAVO et **MERCI** à vous, toute l'équipe de bénévoles, et l'équipe municipale, sans qui rien ne serait réalisable.
Le bilan final est de **8 587.63 euros** !



Du Côté des Services

Près de vous Fabien Marchand



Depuis fin septembre, Fabien Marchand s'est lancé dans le service à la personne avec « Près de vous ». Titulaire d'un DUT logistique et transport, Fabien a grandi à Condeau. A la recherche d'un emploi depuis quelques mois, il profitait de son temps libre pour aider les personnes de sa famille et l'idée lui est venue d'en faire son métier !

Il vous propose une aide conviviale et pratique pour aller faire vos courses, vous accompagner au rendez-vous médicaux, promenades et sorties dans une rayon de 30 km autour de Nogent-le-Rotrou. Il peut également apporter son aide dans le numérique (panne 1^{er} niveau, initiation smartphone, pc, tablette).

A l'écoute et bienveillant, n'hésitez pas à faire appel à Fabien si vous avez besoin d'une aide au quotidien. Règlement en chèque CESU.

Contact
presdvous@gmail.com
06.72.23.65.44



Lauriane Mignot Par Petits Pas

Lauriane Mignot monitrice éducatrice actuellement dans un dispositif sensoriel éducatif, souhaite développer sa profession en libéral à domicile sur ses temps libres et mettre ses compétences aux services des habitants et des alentours. Son accompagnement s'adresse à toute personne avec ou sans situation de handicap et tout particulièrement aux personnes porteuses de troubles du neurodéveloppement (TND) avec et sans troubles associés.

Sa priorité est de répondre aux besoins de chacun en proposant un accompagnement adapté, avec des outils pédagogiques pour améliorer les apprentissages et le quotidien. Lauriane proposerait des ateliers (éducatifs, créatifs, ludiques, sensoriels...) en individuel ou en groupe pour favoriser l'échange et l'inclusion. Shadow sa poilue à quatre pattes l'accompagne en fonction des souhaits de chacun.

Elle peut également intervenir dans des écoles, centres de loisirs pour observer et aider à l'inclusion. Forte de son expérience par son parcours d'aide-soignante, elle a accompagné un public varié dans différentes structures : EHPAD, MAS "Maison d'Accueil Spécialisé" pour personnes épileptiques où cérébrolysés, puis dans un foyer de vie avec un public adulte avec un trouble de déficience intellectuelle et autres TND avec ou sans troubles associés. Son parcours lui a permis de devenir monitrice éducatrice. Elle se forme régulièrement : formation groupe lego, l'autodétermination, l'autorégulation, START TND.

Son ambition est aujourd'hui de développer, au sein d'une commune, une « maison ressources », permettant aux accueillis et aux familles de bénéficier d'un espace inclusif, sécurisant et convivial, mais aussi de permettre à l'entourage des temps de répit. Cette « maison ressources » aurait pour vocation de favoriser l'inclusion sociale, de développer leur autonomie et de proposer des activités adaptées ainsi que des outils pour les aider dans leur quotidien. Bien sûr en partenariat avec les familles, les professionnels externes et les acteurs locaux.

Contact :
parpetitpas@outlook.com
06.15.53.21.95



Du Côté des Services

Le Barbapaillettes Cabaret

Shows cabaret & Drag à la salle Condé Confluence



Le Barbapaillettes Cabaret est engagé dans la création et la célébration du spectacle vivant. Il a pour vocation de créer un espace familial, festif et créatif, où la différence est célébrée et où chacun et chacune peut s'exprimer librement.

Nos ambitions

- Donner une voix aux artistes de tous horizons : chanteuses, chanteurs, drag queens & drag kings, magiciens et musiciennes, humoristes, danseuses et danseurs burlesques... Barbapaillettes réunit des talents locaux et venus de plus loin pour proposer des spectacles variés et hauts en couleurs.
- Défendre la diversité et les talents multiples : en brisant les codes, en jouant avec les genres, le cabaret revendique l'ouverture, l'acceptation et la liberté d'être soi-même. Barbapaillettes croit que la différence est notre plus belle couleur !
- Rendre le spectacle vivant accessible en milieu rural : en proposant des Drag Shows, des cabarets et des soirées thématiques dans des communes comme Courville-sur-Eure, Condé-sur-Huisne ou bien Saint-Rémy-sur-Avre, Barbapaillettes porte la culture là où elle ne va pas toujours d'elle-même, permettant à des publics variés de découvrir un art souvent cantonné aux grandes villes.
- Allier fête et engagement : certaines de nos soirées sont aussi l'occasion de soutenir des causes : une partie des bénéfices est reversée à des associations comme Octobre Rose, AIDES, etc...

Nos spectacles & événements

Chaque spectacle Barbapaillettes est un voyage — glamour, drôle, engagé, jouant sur les émotions et parfois surprenant. Nos spectacles attirent un public de curieux et de fidèles, preuve que notre engagement pour l'art de la scène touche les gens dans les zones rurales.

Où & comment nous trouver ?

Premier show dès le **31 janvier 2026** à Condé-sur-Huisne / Sablons-sur-Huisne à la salle Condé Confluence, ouverture des portes à 18h30, 55 € le billet show + dîner (plat et dessert, hors boissons).

Pour réserver des places, rendez-vous sur notre site www.barbapaillettes.fr ou bons de commande disponibles en Mairie de Condé sur Huisne.

Pour nous suivre nos pages Instagram et/ou Facebook (barbapaillettes_cabaret) où nous annonçons nos shows, billetterie, dates et infos.

Pourquoi nous le faisons ?

Par passion ! Chez Barbapaillettes, on croit que le spectacle est un vecteur de liberté, de remise en question, de partage. Le cabaret — avec ses paillettes, son humour, ses voix, ses performances — permet de toucher des émotions, de briser des préjugés, d'ouvrir les esprits et de réunir les gens, comme une soirée en famille. Notre ambition première est d'apporter un spectacle d'envergure à celles et ceux qui n'ont ni la possibilité de se déplacer vers les grandes villes, ni les moyens d'accéder facilement à une offre culturelle variée. Nous voulons offrir à chacun et chacune une parenthèse d'évasion, et rendre l'art du spectacle vivant véritablement accessible à tous.

Enfin, nous voulons offrir une visibilité à celles et ceux qui n'habitent pas les grandes métropoles, qui n'ont pas ou peu de scènes à disposition, pour qu'ils puissent exister, briller, être entendus et entendues.

Au Cabaret Barbapaillettes, nos artistes sont bien plus que des talents : ils sont notre famille en construction, tissée de rêves, de rires et d'étoiles.



Du Côté de nos Associations

Flash

Exposition 35 ans de patchwork



L'exposition de patchwork s'est terminée le dimanche 5 octobre, après 10 jours de visites et rencontres avec le public.

Il a été accueilli plus de 300 visiteurs, et il y a eu quelques nouvelles adhésions.

La belle salle Condé Confluence a été un grand plus pour le succès de cet évènement.

Le prochain rendez-vous de la section sera la prochaine exposition sur le thème « Tout feu, tout flamme » à l'Écomusée de Ste Gauburge en février 2026. »

Exposition automnale

Les sections dessin-peinture et photo de flash ont organisé une exposition automnale à la mezzanine de la salle Condé Confluence le 22 et 23 novembre 2025. Une dizaine d'artistes étaient présents pour exposer leurs œuvres.



Club de Badminton de Condé sur Huisne

Le Club de Badminton de Condé-sur-Huisne accueille tous les passionnés de badminton à partir de 16 ans, quel que soit leur niveau. « Nous jouons dans une ambiance conviviale où bonne humeur et esprit d'équipe sont au rendez-vous. »

« Cette année, nous participerons à des rencontres amicales avec d'autres clubs, et nous participerons également aux Olympiades de Condé-sur-Huisne. De beaux moments de sport et de partage en perspective !

Si vous souhaitez nous rejoindre ou obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter »

Club de Badminton de Condé-sur-Huisne

Référent : Gilles Belaud

Contact : 06 79 55 16 97

E-mail : gillesbelaud@orange.fr



Du Côté de nos Associations

APEC

Il y a un nouveau bureau à l'APEC (Association pour les Ecoliers Condéens) :

Président : Sébastien Vernet
Trésorière : Marine Esnault
Secrétaire : Amélie Drouet
Vice-secrétaire : Elise Spyros



Les prochaines manifestations et participation de l'APEC :

- 24 janvier 2026 : soirée jeux à la Salle Condé Confluence
- Mars 2026 : carnaval dans les rues de Condé sur Huisne
- Avril 2026 : chasse de Pâques à l'étang de Condé sur Huisne
- 18 au 22 mai 2026 : semaine sans écran à l'école
- Juin 2026 : Kermesse à l'école et portes ouvertes

Les dates des manifestations de l'année 2025/2026 dépendront de l'aide bénévole que pourront fournir les parents.

Vous pouvez les suivre sur facebook « APEC Condé sur Huisne »



Association 2D Condéan



L'association 2D organise des randonnées pédestres hebdomadaires et mensuelles d'environ 9 km.

Le calendrier des randonnées est le suivant :

- Randonnée pédestre mensuelle du dimanche matin. Départ à 9h30, rendez-vous sur le parking de la voie Condé sur Huisne : 18 janvier, 08 février, 08 mars, 19 avril, 10 mai, 14 juin, 13 septembre, 04 octobre, 8 novembre, 13 décembre.
- Randonnée pédestre hebdomadaire du Jeudi. Rendez-vous pour covoiturage parking voie verte de Condé sur Huisne. Départ à 9h30 si rando autour de Condé ou 9 h15 si extérieur (au mois de juillet et août selon la disponibilité de guides). Le lieu de départ sera précisé à chaque fois par SMS (se renseigner).
- Randonnée nocturne le samedi 27 juin. Départ à 20h30. Le lieu de départ à préciser
- Le 08 Mars , rando à thème : nature propre.
- Le 14 Juin la randonnée d'environ 8 kms est suivie d'un repas champêtre.
- Assemblée Générale le 28 Novembre 2026 à 18h00.

Adhésion : 5€ à l'année pour toutes les randonnées. Participation sans adhésion : 2€ par sortie (1ère rando gratuite).

Renseignements :
Marinette au 06.78.68.02.64



Du Côté de la Médiathèque



L'activité de la médiathèque en quelques mots

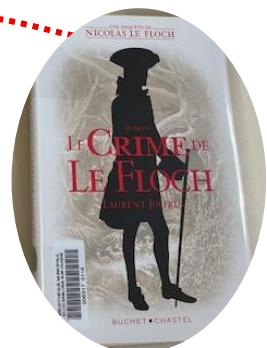
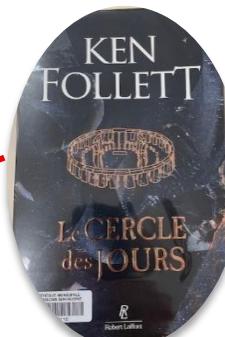
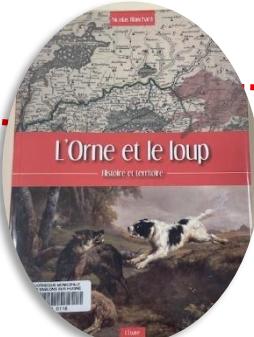
La médiathèque en 2025 en quelques chiffres :

- 152 lecteurs actifs (lecteur ayant emprunté au moins un ouvrage dans l'année)
- Acquisition en fond propre de 133 documents
- 2814 emprunts de documents (livres, CVD, jeux, textes lus)
- 2777 retours de documents

Soit un total de 5591 transactions avec une ouverture le mercredi après-midi et le samedi matin toute l'année (sauf jours fériés).



Un grand merci à tous nos lecteurs !! En cette fin d'année, nous avons le plaisir de vous offrir un large choix de lectures diverses et variées comme vous pouvez le constater ci-après.



Nicolas Blanchard - « l'Orne et le loup »

Originaire d'Alençon, guide conférencier et chercheur en géographie, spécialisé dans l'histoire des environnements, Nicolas Blanchard se passionne pour l'Orne où il anime régulièrement des conférences et randonnées historiques en forêt d'Ecouves « Il y a plus de 100 ans, le loup rôdait encore dans l'Orne. Depuis 1992, date de son retour en France, il reconquiert l'espace qu'il occupait jadis. Dans la perspective de son probable retour dans l'Orne, il est important de se replonger dans cette passionnante chronique liant l'homme et l'animal à travers de nombreux témoignages. Promenons-nous dans les bois... ! »



Ken Follett - « Le cercle des jours »
On ne présente plus Ken Follett ! Auteur de 38 livres vendus à plus de 200 millions d'exemplaires avec comme best-seller la saga des « Les piliers de la terre ». Un phénomène planétaire par l'un des auteurs les plus lus au monde. Dans ce nouveau roman, Ken Follett explore les origines de l'un des plus grands mystères de l'humanité : les pierres géantes de Stonehenge. Une formidable histoire, enlevée et passionnante qui nous transporte...



Laurent Joffrin
Une enquête de Nicolas Le Floch.
Commissaire au Châtelet sous le règne de Louis XVI : Le Floch et les mystères de Brocéliande. Grand journaliste passionné d'histoires, Laurent Joffrin a relevé le défi de faire revivre les personnages inventés par Jean-François Parot « Qui a pu tuer de si barbare manière Cornec chef des Jacobins de Guérande ? »

Retiré sur ses terres, Nicolas Le Floch est rattrapé par l'histoire. Au cœur de la Bretagne des légendes et des sortilèges, le commissaire doit démêler l'écheveau compliqué d'un crime qui peut embraser la province et menacer sa famille... Passionnant, à dévorer sans modération ! On attend une suite avec impatience.

Médiathèque de Sablons sur Huisne
Mercredi 14h00-18h30 / Samedi 9h00-12h30
6 rue Michel Meillant
Condé sur Huisne Sablons sur Huisne
02.33.73.15.65 – bibliocondesurhuisne@orange.fr



Histoire des Villages

La Gare de Condé sur Huisne dans l'histoire ferroviaire française

Par Flash Histoire des villages



CONDÉ-sur-HUISNE — La gare et la villa

La gare de Condé-sur-Huisne est mise en service en mai 1857, lors de l'ouverture progressive de la ligne Paris-Montparnasse - Brest, sur le tronçon Chartres-Rennes.

Elle dispose de deux quais latéraux encadrant deux voies, reliés par un passage protégé constitué d'une structure en bois aménagée entre les rails.

Son bâtiment est typique des petites gares rurales du XIX^e siècle : des murs clairs, des encadrements de fenêtres en briques et un auvent côté quais. Autrefois, un bâtiment annexe existait également sur le quai : il abrita successivement une buvette puis un logement, avant d'être détruit à la fin des années 1960.

La ligne Paris-Brest, dont la construction débuta en 1840 pour s'achever en 1865, constitue l'une des principales lignes radiales (partant de la capitale vers les régions) du réseau ferroviaire français.

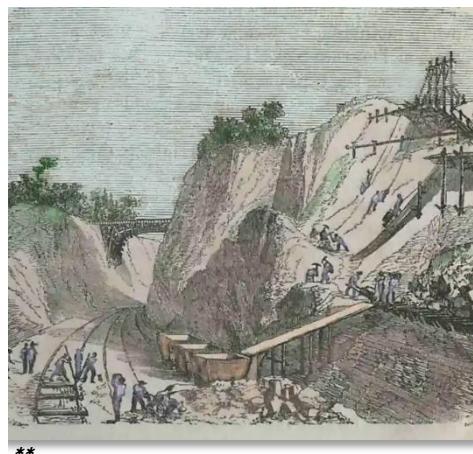
En 1873, la gare de Condé-sur-Huisne devint une gare d'embranchement avec la création d'une ligne secondaire reliant Condé-sur-Huisne à Alençon. Cette liaison permit de désenclaver le cœur du Perche et de relier plusieurs bourgs environnants.

À cette époque, la gare voyait circuler de nombreux trains de voyageurs et de marchandises, jouant un rôle essentiel dans le transport agricole, notamment celui des chevaux et de bovins. Toutefois, l'essor de l'automobile porta un coup fatal à la ligne secondaire, dont le service voyageur cessa en 1953, suivi de l'arrêt du transport des marchandises en 1972.

Lors de la mise en service de la ligne Paris-Brest, le trajet jusqu'à Brest durait environ dix-huit heures.

La construction de cette infrastructure fut marquée par de nombreux défis, tels que les désaccords sur le tracé et les contraintes liées à la topographie des terrains traversés.

Un autre défi important, l'unification de l'heure sur le territoire français. Jusqu'alors, les horloges publiques et celles des églises étaient calées sur l'heure solaire locale, dix-sept minutes séparaient l'heure de Brest de celle de Paris. Afin d'assurer la régularité des circulations, l'heure parisienne fut adoptée sur l'ensemble des réseaux ferroviaires. Certaines mairies affichèrent un temps les deux horaires sur un même cadran, à l'aide d'aiguilles de couleurs différentes, ce qui sema la confusion chez les voyageurs. En 1891, l'heure de Paris devint définitivement l'heure officielle sur tout le territoire français.



**

Aujourd'hui, la gare de Condé-sur-Huisne est toujours active, (mais ne possède plus de guichet) desservie par des trains TER reliant principalement Nogent-le-Rotrou, Le Mans ou Chartres et Paris. L'ancienne ligne secondaire, est devenue en 2010 une voie verte, très fréquentée et dotée d'un attrait touristique.

Origine de l'expression « Comme une vache qui regarde passer un train » (1883)

Dans les campagnes, l'arrivée du train suscitait une certaine inquiétude, particulièrement envers les vaches. On leur attribuait le fait de voir leur lait « tourner » à cause du passage du train, mais aussi d'adopter un comportement passif et une expression jugée stupide devant ce nouvel engin. Ce regard immobile et apparemment vide a inspiré l'expression « comme une vache qui regarde passer un train », utilisée pour qualifier une attitude passive, stupéfaite ou naïve.

**Tranchée de 1852 illustrant les défis rencontrés pour construire une voie ferrée. Sur le secteur de La Loupe

Histoire des Villages

Paul Pelleray, Michel Chanteloup et Henri Vavasseur ça vous dit quelque chose ?

Certaines des salles des fêtes et de réunion portent des noms à Sablons sur Huisne. C'est le cas de la salle des Fêtes Paul Pelleray, de la salle Henri Vavasseur et de la salle des mariages Chanteloup. Mais savez-vous qui sont ces illustres habitants ?

Paul Pelleray



Paul Pelleray

Paul Pelleray est né à Condeau en 1895 et est décédé le 13 mai 1980 à Condé sur Huisne. Il était issu d'une famille d'agriculteur et lui-même éleveur à Condé sur Huisne.

Il fut Maire de Condé sur Huisne de 1937 à 1945, de 1953 à 1965 et de 1969 à 1971.

Il a également été député de 1951 à 1958 et Sénateur de 1959 à 1974. A l'assemblée nationale, il intègre la commission de l'agriculture et y défend le monde agricole.

Il reçoit la légion d'honneur en avril 1977.

Paul Pelleray a également une rue qui porte son nom à Condé sur Huisne.

Famille Chanteloup

En 2011, la commune de Condé sur Huisne devient propriétaire du 20 bis rue du Maréchal Leclerc, maison de la Famille Chanteloup.

Sur cette propriété sera créé un lotissement de 2 parcelles (3 à l'origine), la maison sera aménagée en bureau et le garage en salle de réunion dite salle Chanteloup. Au départ salle du conseil municipal elle deviendra salle des mariages.

La famille Chanteloup était bien connue dans la région. Trois générations ont habité cette propriété : les grands parents Davignon, les parents Marcel dit Bébert et Lucette Chanteloup et Michel Chanteloup leur fils unique.

Toute la famille était peintre en bâtiment. Michel fut conseiller municipal sous les mandats de Jean-Pierre Gérondeau, il a fait partie du bureau de l'harmonie et il a été Président du Syndicat d'Initiative. Il est décédé en 2009.



Michel Chanteloup

Henri Vavasseur



Henri Vavasseur

Henri Vavasseur n'était pas natif de Condé sur Huisne. Né le 16 avril 1889 à Marly-le-Roi, il arrive à Condé sur Huisne en tant que chef de gare, s'y installe rue Neuve avec Marguerite Danveau, Condéenne, et leur fille Jeanne. Il sera également chef de Gare à Nogent-le-Rotrou et Chartres. Sa femme tenait l'épicerie rue Neuve. Il intègre le conseil municipal et sera Maire Adjoint notamment sous la mandature de Paul Pelleray. Il fut élu Maire plusieurs fois mais refusera toujours. Il était proche des habitants.

Jean-Claude Dadou, son petit-fils se souvient de parties de cartes le soir avec son grand-père, Paul Pelleray et Jean Pelletier (qui fut Maire également) et M. Colas. Henri Vavasseur décède le 4 mars 1959 à Condé sur Huisne.

Tout comme Paul Pelleray, Henri Vavasseur a également une rue à son nom à Condé sur Huisne.

Pour l'anecdote sa mère était employée chez les parents de Sainte Thérèse de Lisieux et était sa nourrice.

Randonner dans le bois de Condeau

Randonner dans les bois de Condeau



©Parc naturel régional du Perche &Office du tourisme Cœur du Perche

Le Bois de Condeau occupe 460 ha sur une butte d'argile à silex. Plate à son sommet, elle culmine vers 215 m et s'abaisse en périphérie, là où les pentes sont sableuses. Le sol, plutôt sec et acide, est assez pauvre en éléments nutritifs.

Cette chênaie-hêtraie est traitée en futaie régulière : son peuplement est constitué d'arbres de dimensions voisines par le diamètre et la hauteur. Le chêne sessile y est fortement majoritaire. En limite nord, certaines zones font une large place au châtaignier. Quelques parcelles ont été enrésinées en pin sylvestre et sapin Douglas.

Parmi les arbustes, se remarquent le chèvrefeuille, la bourdaine, le houx et le néflier. Le houx fragon (espèce protégée dans l'Orne), y pousse ponctuellement. Pour les espèces herbacées, il faut signaler la fougère aigle, la jacinthe de bois, la canche, flexueuse, le millepertuis et le muguet.

Les espèces d'oiseaux sont celle des zones boisées. Quatre pics (noir, vert, épeiche et épeichette) et cinq mésanges (charbonnière, bleue, nonette, huppée, à longue queue) ont été inventoriées. Sitelle torchepot, troglodyte mignon, pouillots (siffleur et fitis), pigeon ramier et tourterelle des bois, y sont également présents. Le bois sert également de refuge au grand gibier.

Ce bois est une propriété privée. Le promeneur est invité à suivre le chemin de randonnée balisé qui le traverse.

Le bois et les chemins d'exploitation sont interdits au public. Les chemins de randonnées sont les chemins 21, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 31. Ces chemins sont des chemins d'usage, empruntés par les habitants de la région à pied ou à cheval.

Les chemins 15, 21, 24, 25, 26, 29, 31 sont inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée de l'Orne.

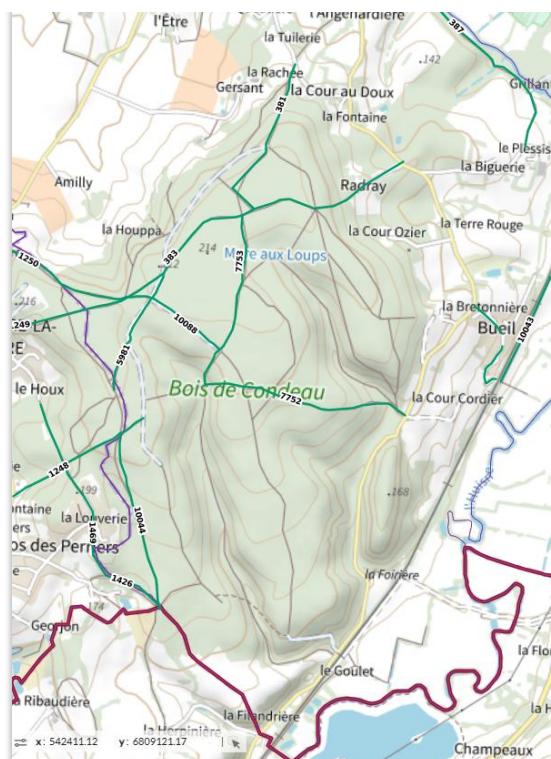
Les chemins 25, 26 et 31 font l'objet d'une procédure judiciaire, gagné en première instance, pour qu'ils restent dans le domaine public. L'accès au chemin 25, face à la Cour Cordier, va être réouvert et la commission des travaux a validé partiellement la réfection du chemin de Radray à Saint-Pierre-la-Bruyères (n° 24)

La commune de Sablons sur Huisne, compte tenu du nombre de chemins communaux, essaie au mieux d'entretenir les chemins par broyage et élagage. Les années pluvieuses compliquent l'entretien par une forte croissance des végétaux.

Deux itinéraires de randonnée passent par le bois de Condeau les Bruyères de Saint Pierre et le bois de Condeau. Vous pouvez retrouver les circuits sur <https://rando-perche.fr>

N'hésitez pas également à vous rapprocher des associations de randonneurs de Sablons : Association 2 D (Marinette au 06.78.68.02.64) et Flash Randonnées (André 06.30.20.41.38 & Alain 06.61.73.91.34

Source Office du tourisme Cœur du Perche et Conseil départemental « Le Bois de Condeau » circuit pédestre n° 14.



Chemins inscrits au PDIPR

Des nouvelles du Parc Naturel Régional du Perche



La commune renouvelle son adhésion

C'est quoi le Parc naturel régional du Perche ?

Tous les 15 ans, les syndicats mixtes des Parcs naturels régionaux demandent le renouvellement de leur label sur les bases d'un projet de territoire actualisé et construit avec les acteurs locaux, appelé Charte.

La commune de la Sablons sur Huisne vient de renouveler son adhésion au Parc naturel régional du Perche en approuvant son projet de Charte 2025-25040 lors du conseil municipal du 10 octobre 2025. L'occasion de rappeler les missions et objectifs du Parc et ce que cela signifie localement.

C'est quoi un Parc ?

Un parc naturel régional est avant tout une structure de coopération locale : un syndicat mixte qui réunit des collectivités territoriales (communes, intercommunalités, départements, régions) autour d'un projet commun de développement durable : la Charte.

La Charte fixe les orientations et engagements du territoire pour une période de 15 ans, afin de concilier la préservation des patrimoines naturels, culturels et paysagers, le développement économique et social, et l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Territoire reconnu pour la richesse de ses paysages, de sa nature et de son patrimoine, mais dont l'équilibre reste fragile, un Parc naturel régional agit pour préserver et faire vivre ce patrimoine, non pas par la contrainte, mais par la concertation et l'accompagnement des élus, habitants et acteurs locaux. C'est un outil de projet et de partenariat : les collectivités adhérentes s'engagent volontairement à mener des actions cohérentes avec la Charte, en s'appuyant sur une équipe technique animée par le syndicat mixte.

En résumé : le parc naturel régional, c'est un territoire rural reconnu pour sa qualité, une charte qui en fixe la vision de développement partagée, et un syndicat mixte qui la met en œuvre, en rassemblant les acteurs locaux autour d'un projet de territoire durable.

Quelques exemples d'actions à l'échelle du territoire

- Sauvegarde des haies et des arbres : 315 km de haies plantées et 60 ha d'arbres plantés en agroforesterie depuis 2000.
- Mesures Agro-Environnementales et Climatiques : 133 agriculteurs engagés, près de 5 millions d'euros d'aides sur 5 ans, 174 km de haies concernées.
- Restauration durable / produits locaux : 11 formations, 40 cuisiniers formés depuis 2021.
- Sensibilisation des scolaires : plus de 1 000 élèves par an.
- Animations culturelles. Animation du PACT de la Région Centre-Val de Loire à l'échelle : 11 355 spectateurs et 12 communes en 2023.
- Inventaire du patrimoine bâti : 25 communes bénéficiaires de l'inventaire du patrimoine bâti.

Pour en savoir plus : www.parc-naturel-perche.fr

Et à Sablons sur Huisne ?

Une convention a été passée entre le Parc et la Commune concernant des plantations de haies bocagères dans le cadre du programme FEDER « restaurer la trame verte et bleue ». Les plantations de haies y sont financées à hauteur de 80 % par la région, le reste est à la charge de la Commune soit 1092 € (plan de financement prévisionnel).

Deux haies vont être plantées :

- une haie arbustive rue Michel Melliant sur 209 m le long du chemin piétonnier.
- une haie à 3 strates rue Gustave Le Corre sur 211 m le long des services techniques.



Incivilités



Bruits de voisinage (Extrait de l'arrêté préfectoral du 07/08/2007)

Les travaux de bricolage, à l'extérieur comme à l'intérieur, ou de jardinage, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, comme les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30.
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Art. R.1334-31 du code de santé publique précise qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Déjections canines

Le ramassage des déjections canines est obligatoire ! Pollution visuelle, olfactive, sans parler du désagrément lorsque l'on marche dedans : même avec le pied gauche, cela ne fait rire personne ! Nous faisons appel au bon sens de chacun et invitons les propriétaires de chiens à utiliser des sacs pour déjections canines. Si vous n'en avez pas, 5 distributeurs sont à votre disposition à Condé sur Huisne : 3 au Parc des Sports et Loisirs, 1 place de l'Eglise et 1 rue des Rosiers.



Les boîtes aux lettres



Nous recevons de moins en moins de courrier papier, mais de plus en plus de colis, alors avoir une boîte aux lettres bien identifiée est recommandé, et même obligatoire pour tous les logements construits après 1979.

Il est important d'avoir une boîte aux lettres normalisée permettant de recevoir les lettres aussi bien que les colis. Elle doit mesurer 34 cm de profondeur, 26 cm de hauteur et 26 cm de largeur. La fente d'insertion des lettres doit mesurer au minimum 3 cm de hauteur et 22 cm de longueur.

Elle doit être installée en bordure de voie et placée à l'entrée du logement, à un emplacement accessible aux facteurs. Si vous avez un chemin privé, elle doit être placée à l'entrée du chemin.

Il est fortement recommandé de mettre son nom afin de l'identifier et d'éviter de recevoir le courrier du voisin et de dégager les branches et ronces.

Pensez aux facteurs, aux livreurs, à la Mairie, qui peinent parfois à identifier vos boîtes à lettres ! Les élus qui distribuent la Gazette en font d'ailleurs le constat. Merci pour eux !

Comptons également sur la mise à jour de l'adressage qui est en cours sur notre commune, pour faciliter la distribution. Il s'agit de nommer les voies qui ne portent pas de nom pour favoriser les livraisons, l'accès des secours et l'installation de la fibre.

Le brûlage des déchets verts est interdit !

Le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année selon l'arrêté préfectoral du 28/09/2022 quelle que soit la superficie de votre propriété. Il faut préserver la qualité de l'air et notre santé.

Les brûlages de déchets verts émettent de nombreux composés toxiques et sont une source importante de pollution de l'air atmosphérique qui peut nuire tant à la santé qu'à l'environnement.

Pour information, brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules que 13 000 km parcourus en voiture diesel récente. Des solutions alternatives existent : elles passent par la valorisation sur place, comme le paillage, le compostage et le broyage, ou bien par la gestion collective de ces déchets (dépôt en centre de tri).

Le respect de ces dispositions est l'affaire de tous : particuliers, collectivités, entreprises et agriculteurs.

Toute infraction expose les contrevenants à une sanction de deux ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende.

Si vos voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour nuisances olfactives.

Le brûlage des résidus de l'élagage des haies, arbres fruitiers et autres végétaux est réservé aux exploitations agricoles.



©Jean-Yves Pichois